

Livre blanc de la Commission, Croissance, compétitivité, emploi (1993)

Légende: Conclusions du Livre blanc de la Commission « Croissance, compétitivité, emploi », approuvé par le Conseil européen le 11 décembre 1993 et qui préconise entre autres l'accroissement de la coopération en recherche et développement, l'adoption d'un nouveau modèle de développement tenant compte de l'environnement et des besoins qualitatifs et l'action sur le marché de l'emploi.

Source: Croissance, compétitivité, emploi. Les défis et les pistes pour entrer dans le 21ème siècle, COM (93) 700 final. Bruxelles: Commission européenne, 05.12.1993.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/livre_blanc_de_la_commission_croissance_competitivite_emploi_1993-fr-b0633a76-4cd7-497f-9da1-4db3dbbb56e8.html



Date de dernière mise à jour: 07/09/2016

[...]

Chapitre 10 : Réflexions sur un nouveau modèle de développement pour la Communauté

10.1. Les liens structurels entre l'environnement et l'emploi

a) L'exploitation inefficace des ressources dans la CE

L'actuel modèle de développement dans la Communauté conduit à une combinaison sous-optimale de deux de ses principales ressources, à savoir la main-d'oeuvre et la nature. Ce modèle se caractérise par une exploitation insuffisante de la main-d'oeuvre et une surexploitation des ressources naturelles, d'où une détérioration de la qualité de la vie. La Communauté doit analyser de quelle manière il est possible de promouvoir une croissance économique durable mobilisant davantage la main-d'oeuvre et plus économe sur le plan de la consommation d'énergie et de ressources naturelles.

i) La sous-utilisation de la main-d'oeuvre

L'utilisation de la main-d'oeuvre a été constamment découragée pendant plusieurs décennies. Si l'accroissement de la productivité de la main-d'oeuvre a joué un rôle déterminant dans l'augmentation du revenu net par habitant, un point critique semble avoir été atteint. D'une part, la substitution du capital au travail s'est accompagnée d'une augmentation constante de la consommation d'énergie et de matières premières, ce qui a conduit à une surexploitation des ressources environnementales.

D'autre part, les stratégies d'entreprises sont inspirées par un souci d'économiser le travail dans une telle mesure que les gains de productivité au niveau de l'entreprise semblent de plus en plus neutralisés par une augmentation des coûts pour la collectivité. Un des exemples les plus frappants est celui du chômage, le licenciement de travailleurs provoquant un accroissement des prestations de chômage.

Le coût financier de ces dispositions de sécurité sociale ne fait qu'accroître les coûts indirects du travail, renforçant par là même la tendance aux économies de main-d'oeuvre. Ce mécanisme entraîne en outre une perte considérable de compétitivité sur les marchés extérieurs dans la mesure où des technologies sophistiquées sont de plus en plus installées dans les pays à bas salaires.

Beaucoup de pays ont tenté de résoudre le problème en réduisant la protection sociale, mais sans grand succès. L'accroissement de la pauvreté et les disparités de revenus qui en résultent ont nourri les tensions sociales et porté atteinte à la qualité de la vie dans de nombreux centres urbains.

La sous-exploitation du travail est manifestement de nature non seulement quantitative, mais aussi qualitative. Le fait de travailler d'une manière standardisée, très souvent dans des unités de production énormes, a créé une distance entre l'individu et les résultats de son travail. La perte de motivation et de créativité qui en résulte, contrairement à ce que l'on peut observer dans les petites entreprises et les exploitations agricoles, a probablement eu également un impact sur la production économique, mais aussi sur l'attrait de nombreux emplois. Certaines entreprises se sont efforcées avec succès d'arrêter cette hémorragie de capital humain en combinant, d'une manière efficace et souple, des petites unités de production plus ou moins indépendantes.

ii) La surexploitation des ressources environnementales

La sous-exploitation du travail va de pair avec la surexploitation des ressources environnementales et naturelles. Au cours des deux dernières décennies, en particulier depuis 1973, il est devenu de plus en plus évident que les dernières ne sont pas illimitées.

Dans la mesure où les prix de marché ne reflètent pas suffisamment ce déséquilibre entre la rareté des ressources naturelles et environnementales et leur consommation, leur surexploitation est devenue systématique. Cette situation ne saurait perdurer, et ce pour différentes raisons:

- la réparation des dommages passés est très onéreuse (par exemple, sites pollués);

- l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles et environnementales constituent un handicap pour les générations futures et réduisent les possibilités de prospérité économique à long terme;

- si l'on extrapole les schémas actuels de consommation et de production industrielle au monde entier, on constate qu'il faudrait environ dix fois plus de ressources que celles disponibles, ce qui illustre l'ampleur des tensions que la répartition pourrait engendrer au niveau mondial si les tendances actuelles ne sont pas inversées;

- certaines formes de pollution menacent non seulement les systèmes écologiques locaux, mais aussi l'équilibre naturel de la planète tout entière (par exemple: changements climatiques, couche d'ozone, biodiversité).

Cette inefficacité implique une perte de bien-être considérable, mais latente. La comptabilité économique actuelle ne reflétant pas le coût de ressources non tarifées telles que l'environnement, seules des estimations partielles sont disponibles. Ainsi, il est généralement admis que le coût externe des systèmes de transport actuels s'élève à lui seul à 3-4 % au moins du PIB (pollution de l'environnement, accidents, embouteillages). Plus la recherche progresse, plus on devient conscient de ces coûts latents que quelqu'un finira bien par devoir supporter et plus ces estimations deviennent préoccupantes.

Une autre forme d'inefficacité de l'actuel modèle de développement est liée aux effets externes induits par l'utilisation de l'énergie fossile et nucléaire. Si les progrès de la technologie permettent de résoudre de nombreux problèmes, il n'en est pas moins vrai que, l'énergie ne peut plus être considérée comme une ressource illimitée, surtout si l'on tient compte des coûts externes liés aux changements climatiques, à l'acidification, aux risques pour la santé, aux risques et aux déchets nucléaires. Dans le nouveau modèle de développement, le rôle de l'énergie représente donc un élément-clé.

Un examen plus attentif de la manière dont la Communauté exploite son réservoir de main-d'œuvre et ses ressources environnementales met en évidence certaines faiblesses fondamentales de la structure des incitants de l'économie communautaire découlant de l'intervention publique (par exemple, traitement fiscal des coûts du travail, infrastructures de transport) et des forces du marché (externalités environnementales). On peut donc s'interroger sur le point de savoir si une part de plus en plus importante de la croissance économique mesurée ne correspond pas à un progrès économique illusoire plutôt que réel et si de nombreux concepts économiques traditionnels (par exemple, le PIB tel qu'il est conçu traditionnellement) ne sont pas en train de perdre leur signification dans l'optique de la conception de la politique future.

b) La demande d'un nouveau modèle de développement durable

L'exploitation inappropriée des ressources disponibles, à savoir la sous-exploitation de la main-d'œuvre et la surexploitation des ressources environnementales, ne va certainement pas

dans le sens des préférences de la société telles que les révèle le système démocratique: pour eux-mêmes et pour leurs enfants, les gens attendent, d'une part, des emplois plus nombreux et un revenu stable, mais aussi, d'autre part, une meilleure qualité de la vie. Ce dernier élément est mis en évidence par une demande croissante d'emplois attrayants et de produits et biens publics écologiques.

Toute politique nouvelle devra comporter des éléments concrets de réponse à la question de savoir comment on peut réduire la pollution et améliorer la qualité de la vie au sens large. Dans le premier cas, il s'agit d'inverser une corrélation actuellement négative entre la croissance économique "classique" et la pollution. Les gens ne comprennent plus pourquoi, par exemple, la multiplication des emballages ou la présence d'une publicité de plus en plus abondante dans leur boîte aux lettres contribuent à l'accélération de la croissance économique, du moins telle qu'on la comptabilise officiellement.

D'autre part, l'amélioration de la qualité de la vie concerne non seulement la protection des biotopes et de la nature, mais aussi la valorisation des sites, une meilleure intégration des nouvelles constructions et des infrastructures de transport dans les centres urbains historiques, ou la création de parcs et d'autres espaces verts dans les zones urbaines. La qualité de la vie de millions de personnes pourra ainsi être considérablement améliorée.

Un changement de cap s'impose donc pour que la société accède à une meilleure qualité de vie, tout en consommant moins et en réduisant la pression exercée sur les ressources naturelles. C'est dans ce même contexte que s'inscrit la création d'emplois plus gratifiants, ainsi que la valorisation des ressources humaines dans le cadre de réseaux locaux, la responsabilisation de l'individu et la promotion de la participation sociale. Le nouveau modèle de développement pour la Communauté doit donc aborder le problème de l'utilisation inefficace des ressources disponibles au sens le plus large, c'est-à-dire en tenant compte de la qualité de vie globale du citoyen.

Certaines de ces questions ont une dimension communautaire. De fait, la transition vers un modèle économique optimisé se fera d'autant plus facilement que plusieurs pays agissent de concert, de manière à obtenir le meilleur résultat possible au moindre coût. En outre, plusieurs mesures concernent, implicitement ou explicitement, les politiques sectorielles et l'accompagnement des mécanismes de marché sur le marché intérieur. Ce rôle nouveau qui s'ouvre à la Communauté est désormais explicitement reconnu par le Traité, le développement durable ayant été identifié comme un objectif communautaire général.

c) La technologie propre: une des clés du problème

Une des clés de voûte du nouveau modèle de développement consistera à opérer un découplage entre la future prospérité économique d'une part et la pollution de l'environnement de l'autre, voire même à faire du couple économie-écologie une relation positive et non plus négative. La réussite de cette opération passera, tôt ou tard, par la création d'une nouvelle base de technologie propre.

Des exemples, et non des moindres, attestent de la faisabilité d'un tel découplage notamment par l'intégration pure et simple des ressources environnementales dans la fonction de production. Les chiffres de croissance économique enregistrés par l'Allemagne et le Japon au cours des 20 dernières années, bien qu'inégaux dans le monde industriel, n'ont entraîné qu'un accroissement négligeable de la consommation énergétique, alors que cette relation était précédemment considérée comme nécessairement linéaire. Le principal moteur de ce changement fondamental a été le renchérissement de l'énergie qui, à nouveau contre toute attente, n'eut pas pour effet de freiner la croissance économique, mais plutôt de la stimuler.

Bien que les modèles économiques attribuent généralement aux réalisations technologiques un caractère exogène, force est de constater qu'elles sont principalement l'aboutissement de stimuli provenant des secteurs public et privé. Il faut garder également à l'esprit que toute technologie est le fruit de l'homme et qu'il est vital, dès lors, de continuer à investir dans le capital humain. L'un des principaux défis que nous aurons à relever au cours des prochaines années sera de résoudre les problèmes d'environnement.

La nouvelle technologie intégrée, qui ne constitue sans doute que la partie visible de l'iceberg, devrait résulter dans un besoin plus réduit de ressources naturelles en:

- améliorant la "productivité naturelle" des produits: plus grande efficacité énergétique, moins de produits à forte teneur en matières premières (voitures plus légères, ...);
- allongeant la durée de vie des produits: l'attrait des services de réparation et de contrôle, qui sont par définition de gros consommateurs de main-d'œuvre, doit être accru;
- encourageant la réutilisation et le recyclage des produits: les matières premières ou les pièces de rechange doivent être réutilisées plus souvent;
- améliorant la technologie des processus de production, qui génèrent la plus grande quantité d'eaux usées, de déchets solides, etc. (et non les consommateurs finaux).

La mise en œuvre progressive de cette technologie nouvelle, plus propre, entraînera un renouvellement constant des biens d'équipement de la Communauté et imposera aux ingénieurs et gestionnaires de demain de nouvelles exigences dans le domaine de la formation. Le processus d'intégration des technologies propres par les entreprises dépassera de loin les activités d'"épuration" actuelles, telles que le traitement des déchets et des eaux usées, même si ces activités sont et restent, dans l'immédiat, primordiales. L'importance relative, voire absolue, de ces activités devrait décliner à mesure que la société se rapprochera du modèle de développement durable.

Cette nouvelle ère technologie, plus propre, outre le fait qu'elle améliorera considérablement notre environnement, devrait également générer d'importants avantages indirects pour la Communauté:

- en termes de compétitivité, l'avantage serait double: la Communauté renforcerait globalement son économie en faisant un usage optimal de ses ressources et en évitant de coûteuses opérations d'épuration; d'autre part, la Communauté, en prenant les devants, bénéficierait d'un avantage non négligeable dans la mesure où la nouvelle technologie est une nécessité, non seulement dans les pays industrialisés, mais également dans les NPI et les PVD;

- en termes stratégiques, l'énorme dépendance de la Communauté vis-à-vis du reste du monde pour son approvisionnement en énergie et en matières premières serait réduite et mieux gérée; les économies réalisées sur les importations ainsi évitées pourraient être affectées à la promotion du développement durable, et notamment au transfert de technologies propres vers les PVD;

- la Communauté montrerait la voie à suivre pour mettre en pratique la théorie du développement durable, diminuerait sa consommation excessive de ressources primaires et apporterait ainsi un début de solution au problème de distribution des rares ressources naturelles et environnementales qui ne manquera pas de se poser à l'avenir au niveau mondial.

10.2. Les moyens qui faciliteraient les mutations structurelles

a) Une politique micro-économique stratégique

Il est peu probable que l'on puisse séparer prospérité économique et détérioration de l'environnement par la création de nouvelles technologies propres sans le soutien d'une politique active et imaginative. Dans cette perspective, il faudra réorienter les instruments politiques actuels dans la mesure où ils encouragent une utilisation inefficace des ressources

dans la Communauté. Il conviendra tout particulièrement de s'attarder sur les nombreux règlements qui, au cours des dernières décennies, ont été progressivement mis au point mais qui ne répondent plus aux objectifs du nouveau modèle d'un développement durable. A cela il faut ajouter que les prix du marché devront intégrer systématiquement tous les coûts externes qu'ils engendrent pour la société. Cette révision de la politique devrait se terminer par l'élaboration d'un ensemble clair de signaux et de mesures d'incitation à l'usage de tous les décideurs et agents économiques.

Le premier élément clé sur lequel doit s'appuyer une politique micro-économique stratégique concerne la recherche fondamentale, qu'il faut réorienter en profondeur et encourager à se tourner vers des domaines particulièrement intéressants pour le modèle de développement durable (à savoir énergies renouvelables, recyclage des déchets et recherche de nouveaux matériaux, biotechnologie, etc.). Cette réorientation de la recherche concerne également les sciences économiques et plus particulièrement le domaine que l'on a appelé la "comptabilité verte", qui consiste en gros en une analyse et une estimation systématiques de tous les effets externes. En combinant les données scientifiques et les données économiques recueillies, on parviendra à une meilleure compréhension des problèmes et des solutions liés à l'exploitation des ressources naturelles, et de leur importance relative.

Le second élément clé réside dans l'accélération de la mise en oeuvre des résultats de la recherche fondamentale pour en faire des innovations commercialisables. A cette fin, il faudrait créer un ensemble cohérent de mesures d'incitation pragmatiques pour que les agents économiques envisagent d'investir dans les nouveaux produits et modes de production, et notamment dans les nouvelles formes innovatrices d'organisation du travail. Cela devrait permettre de créer un climat propice à la confiance des consommateurs et des investisseurs dans le projet d'un avenir économique durable.

b) Des instruments au niveau macro-économique

L'ensemble des mesures d'incitation envisagées ci-dessus concerne une révision graduelle et systématique de nombre d'instruments de politique, qui ont pour plusieurs d'entre eux une dimension communautaire. Dans ce contexte, les instruments suivants devront retenir plus particulièrement l'attention:

- Les **taxes indirectes** sur la pollution constituent une manière efficace de lutter contre les subventions latentes dans la mesure où des coûts externes sont ainsi générés aux dépens de l'ensemble de la société. Aussi, conviendra-t-il peut-être de corriger les prix du marché pour qu'ils englobent le coût des dommages écologiques résultant de l'utilisation de produits particuliers, comme, par exemple, les sources d'énergie selon leur teneur en CO₂.

- Les **réglementations fiscales**, et en particulier les mécanismes de déduction fiscale, constituent un moyen efficace de favoriser les activités économiques durables (par exemple, recherche avant-commercialisation d'innovations vertes) mais elles ont actuellement, très souvent, un impact négatif sur l'environnement (comme, par exemple, des régimes généreux de déduction fiscale en faveur de l'utilisation des véhicules privés, l'imposition de la propriété foncière qui favorise le développement des banlieues).

- Les **forces motrices du marché intérieur** peuvent être canalisées pour engendrer une exploitation optimale des ressources dans la Communauté: premièrement, en effet, une saine concurrence sur un terrain d'égalité a davantage de chance d'entraîner les changements technologiques nécessaires et le renouvellement des équipements; deuxièmement, la réglementation des marchés publics peut être infléchie au profit d'objectifs durables, et, troisièmement, le redéploiement interne des activités économiques contribuera à l'exploitation la plus efficace possible des ressources environnementales à l'intérieur de la Communauté et à une réduction des contraintes beaucoup trop élevées de l'environnement dans certains domaines. Ce même argument vaut bien sûr pour l'élargissement de la Communauté.

- Le **commerce international et la politique de coopération**: les problèmes d'environnement ayant souvent une portée transfrontalière et globale, ils incitent tout naturellement à l'intensification de la coopération internationale. Très souvent l'utilisation des ressources communautaires pour faire face aux problèmes d'environnement étrangers s'avère être une solution rentable pour régler les problèmes d'environnement à l'intérieur de la Communauté (acidification, pollution des rivières, réduction des CO₂). Cela vaut également en ce qui concerne les problèmes structurels dans les domaines de la croissance et de l'emploi. Dans ces deux cas, toute solution réelle et durable doit prendre en considération cette dimension internationale, notamment lorsqu'il s'agit des régions proches de la Communauté, comme par exemple l'Europe centrale et orientale, le bassin méditerranéen.

c) Instruments politiques au niveau sectoriel

Outre les instruments qui se situent au niveau macro-économique, la Communauté dispose également, dans une certaine mesure, d'instruments dans certains secteurs particuliers dont l'importance devrait augmenter à mesure que la Communauté tend à se rapprocher du nouveau modèle économique évoqué ci-dessus. Les secteurs suivants méritent une attention particulière et ont d'ailleurs été expressément évoqués dans le cinquième programme d'action pour l'environnement:

- **Energie**: les modalités d'utilisation de l'énergie se trouvent au centre du nouveau modèle de développement. Parallèlement à la libéralisation du marché interne de l'électricité et du gaz, la Communauté devra opérer des choix stratégiques qui ont relevé jusqu'ici de la seule responsabilité des Etats membres. Ces choix concernent en particulier un développement

vigoureux de la gestion de la demande ainsi qu'une diversification des approvisionnements au bénéfice de sources d'énergie écologiques.

Des instruments importants ont été utilisés par le passé (Euratom, etc.). Ils doivent être renforcés et réorientés.

- **Transports:** les dégradations importantes du bien-être mentionnées dans la section précédente devront être éliminées par une révision de la politique, d'investissement et de planification menée dans le domaine des infrastructures de transport (notamment en zone urbaine). Les instruments fiscaux et les subventions normalement utilisés dans le passé pourraient être révisés en profondeur, de même que les conceptions qui prévalent aujourd'hui en matière de zonage et d'urbanisme.

- **Agriculture:** la réforme actuelle de la CAP se traduit par une réduction du soutien accordé aux prix, réduction qui est compensée par un soutien financier direct aux agriculteurs et accompagnée par d'autres mesures permettant de rémunérer des pratiques agricoles écologiques ainsi que par une rémunération honnête d'activités garantissant l'équilibre hydrogéologique (qualité de l'eau potable, prévention de l'érosion des sols, etc.) ou améliorant la qualité des paysages. Cette tendance devrait se renforcer graduellement au cours des années à venir. Une telle politique permettra de corriger de mieux en mieux les déséquilibres environnementaux actuels tout en jetant les bases sur lesquelles peuvent reposer l'exercice d'activités durables et l'amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales. Il importe également d'évaluer, sur le plan tant économique qu'écologique, des projets pilotes de production de biocarburants (biomasse, diester, bioéthanol) lancés dans plusieurs Etats membres en vue tout particulièrement d'élaborer des scénarios énergétiques respectueux de l'environnement.

- **Industrie:** on a commencé à exploiter une nouvelle panoplie d'instruments eco-industriels sous la forme d'audits écologiques, d'étiquetage "vert", d'accords volontaires, de régimes de responsabilité, etc. Certains de ces instruments créeront de nouvelles possibilités d'emplois, notamment dans le domaine des services directement liés à la défense de l'environnement.

d) Recommandations à court terme

Si la récession actuelle s'avère avoir une dimension qui va au-delà du cycle conjoncturel, la préparation du projet à long terme doit débuter dès aujourd'hui. Ceci implique non seulement une réorientation systématique de la politique des pouvoirs publics dans le sens décrit ci-dessus, mais également l'élaboration de mesures anticycliques qui pourraient également contribuer à atteindre les objectifs du modèle de développement durable.

La première chose à faire serait de prévenir toute nouvelle dégradation de l'environnement en créant une "infrastructure environnementale". Malgré les progrès accomplis dans la mise au point de technologies propres, les activités de dépollution resteront vraisemblablement importantes à court et moyen terme et devraient même se développer considérablement dans un avenir immédiat. Il faudrait ainsi rattraper un retard considérable en matière d'investissements en équipement de recyclage (production excessive de déchets de papier), en incinérateurs de déchets (de technologie aussi moderne que possible) et en équipement de traitement des eaux usées.

Bon nombre de ces activités se situent dans le domaine du génie civil et devraient créer un nombre important d'emplois à court terme dont le financement serait assuré par des droits et taxes acquittés en vertu du principe "pollueur-payeur" prévu dans le Traité. Les dépenses publiques et la capacité de création d'emplois peuvent être d'autant plus importantes que l'infrastructure de base, par exemple les réseaux d'égouts, restent à construire.

Le renforcement de la capacité des systèmes de transport en commun, qui peut améliorer dans de très fortes proportions la qualité de vie de millions de gens vivant en zone urbaine, présente les mêmes capacités de création d'emplois.

Les enquêtes révèlent qu'il existe une demande considérable et une volonté explicite de payer pour la réalisation de projets d'agrément et écologiques au niveau local, comme la création de parcs, de sentiers de promenade, de circuits de jogging ou de pistes cyclables.

Quant à l'utilisation de l'énergie, elle a été citée à plusieurs reprises comme l'un des domaines-clés du nouveau modèle de développement économique. Au niveau des ménages notamment, l'énergie peut être utilisée de façon beaucoup plus efficace - d'après de nombreux indicateurs, de 40 à 50% - à condition que des investissements adéquats soient réalisés dans les logements (double/triple vitrage, isolation des toits, chaudières équipées des meilleures technologies disponibles - MTD). Un nombre substantiel d'emplois peut être créé dans ce domaine à condition que suffisamment de mesures d'incitation soient prises à cet effet.

Enfin, pour répondre au double défi du chômage et de la dégradation de l'environnement, on peut envisager de diminuer les coûts salariaux en augmentant la taxation de la pollution. Une proposition concrète de la Commission qui s'intègre parfaitement dans la perspective d'un changement structurel à long terme concerne la taxe CO₂/énergie: les coûts externes liés à l'utilisation de l'énergie sont pris en compte et le revenu important généré par la taxe (plus ou moins 1% du PIB) peut être utilisé dans un premier temps par les employeurs pour compenser les coûts salariaux élevés.

Une dimension importante de la proposition concerne le changement largement préconisé qui consiste à recourir plus intensivement à la fiscalité indirecte ainsi qu'à élargir et équilibrer l'assiette fiscale sur les produits énergétiques. Dans la Communauté, ces propositions bénéficient du soutien de la population: environ 60% des citoyens européens sont favorables à ce genre de taxe.

10.3. Conclusions

Il est nécessaire de bien cerner la nature du changement structurel que traverse la Communauté et de prendre les mesures qu'il réclame. Il est important de mettre au point un projet de société axé sur une meilleure qualité de vie dans la Communauté, susceptible de motiver la population et donc de générer l'énergie humaine nécessaire à cet effet:

a) Les problèmes économiques et sociaux sérieux que connaît actuellement la Communauté sont le résultat de certaines lacunes fondamentales: une "sous-exploitation" de la qualité et de la quantité de la main d'œuvre combinée à une "surexploitation" des ressources naturelles et environnementales. Ces deux éléments sont au cœur du modèle de développement économique appliqué par la Communauté au cours de ces dernières décennies.

b) Le défi fondamental d'un nouveau modèle de développement économique est de renverser le lien négatif qui existe actuellement entre, d'une part, l'environnement et la qualité de la vie en général et, d'autre part, la prospérité économique. A cet égard, l'utilisation généralisée de technologies propres est fondamentale. Bien que de nombreuses connaissances scientifiques existent déjà, elles n'ont pas encore été intégrées dans le système économique.

c) La transition vers un nouveau modèle de "développement durable" nécessite la mise en œuvre d'un ensemble cohérent de mesures d'encouragement. Elle exige surtout une révision systématique des politiques macro-économiques et sectorielles actuelles. Celles-ci devront désormais reposer sur le principe selon lequel les prix du marché doivent intégrer tous les effets externes. En effet, de nombreuses décisions prises par les pouvoirs publics en matière de fiscalité, de subvention, de concurrence, d'infrastructure, d'organisation du travail, d'aménagement du territoire, d'urbanisme etc. ont été mises en œuvre de façon progressive et sur une base ad hoc, ou en fonction de considérations à long terme qui ne correspondent plus à l'objectif du développement durable. Ceci s'applique également et même plus aux politiques dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'industrie et de l'agriculture où plusieurs des choix faits dans les années 50 et 60 doivent être revus.

d) Toutes les mesures à court terme proposées pour surmonter la récession actuelle devraient aller dans le sens de la réorientation de la politique telle qu'indiquée ci-dessus. En outre, dans la même perspective à long terme, un nombre considérable d'emplois peut être créé dans le

domaine des infrastructures liées à l'environnement, de l'amélioration de l'efficacité énergétique, de la création de zones naturelles d'agrément et de l'assainissement des zones polluées.